

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GILHOC-SUR-ORMEZE

Procès verbal de la séance du 09/06/2022

En exercice: 11
Présents: 08
Absents: 03
Votant: 08

DATE DE CONVOCATION: 02/06/2022

DATE D’AFFICHAGE: 02/06/2022

Présents: *Mesdames CANEL Monique, ERSANT Jennifer, RICOUX Catherine, VIAU Monique et Messieurs BLANC Amédée, JOLY Jean-Pierre, MAILLE Emmanuel, VALLA Max*
Excusés: *COMBET Rosan, NERON Julien, Mme MAZARD Vanessa*
Secrétaire de séance: *Mme ERSANT Jennifer*

Après l'arrivée de tous les membres du conseil municipal, le maire ouvre la séance à 20H30
Approbation du compte rendu du 05/05/22 est approuvé à l'unanimité.

Délibération: N°2022/22

Objet: Décision modificative N°1 Budget Eau et Assainissement

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
21531 (040) : Réseaux d'adduction d'eau	-50 000,00	203 (040) : Frais d'études, rech. & dev. & f	-50 000,00
2156 (041) : Matériel spécifique d'exploita	50 000,00	203 (041) : Frais d'études, rech. & dev. & f	50 000,00
231 (23) : Immobilisations corporelles en c	-145 000,00	2813 (040) : Constructions	200,00
2315 (23) : Installation, matériel et outillage	145 000,00	28138 (040) : Autres constructions	-200,00
		2818 (040) : Autres immobilisations corpor	1 360,00
		28181 (040) : Instal générales, agencements	-1 360,00
	0,00		0,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6063 (011) : Fournitures d'entretien et de pe	5 800,00	70610 (70) : Redevance d'enlèvement des o	-5 600,00
60632 (011) : Fournitures de petit équipeme	-5 800,00	706121 (70) : Redevance pour modernisatio	5 600,00
615228 (011) : Autres bâtiments	-5 000,00	7067 (70) : Redev.&droits des serv péri-sc	-2 400,00
61528 (011) : Autres	5 000,00	7068 (70) : Autres prestations de service	2 400,00
6155 (011) : Sur biens mobiliers	5 000,00		
61551 (011) : Matériel roulant	-5 000,00		
6542 (65) : Créances éteintes	4 000,00		
6574 (65) : Subv.fonct.aux asso.&autres pe	-4 000,00		
681 (68) : Dot.aux amort.,dépréc.&prov.-Char	-4 000,00		
681 (042) : Dot.aux amort.,dépréc.&prov.-Ch	-28 425,00		
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incorp	28 425,00		
6817 (68) : Dot. aux dépréciations des acti	4 000,00		

701249 (014) : Revers. ag. eau redev. poll	6 500,00		
703894 (014) : Reversements sur forfait de p	-6 500,00		
	0,00		8,00
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	8,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents :
APPROUVE la décisions modification N°1 sur le Budget Eau et Assainissement

Vote : 8 POUR

**

Délibération: N°2022/23

Objet: Validation du projet du SCOT

Le 15 octobre 2015, le Syndicat Mixte Centre Ardèche a prescrit l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale Centre Ardèche sur l'ensemble de son périmètre, à savoir la Communauté de communes du Pays de Lamastre, la Communauté de communes Val'Eyrieux et la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche, représentant 82 communes et près de 63 000 habitants.

Par délibération du Comité syndical du Centre Ardèche en date du 14 avril 2022, le projet de SCoT Centre Ardèche a été arrêté, et le bilan de la concertation menée a été approuvé.

L'article L.143.20 du code de l'urbanisme prévoit que le syndicat mixte qui arrête le projet de schéma, le soumet pour avis [...] aux communes membres du syndicat mixte. La commune membre du syndicat mixte dispose alors d'un délai de trois mois à compter de la transmission, pour exprimer un avis sur le projet.

Contenu du SCoT :

Adapter le territoire aux enjeux contemporains – préservation des sols, adaptation et lutte contre les effets du changement climatique, maintien des services publics dans les territoires ruraux, développement des mobilités alternatives à la voiture, développement des énergies renouvelables, etc.... – est l'exercice auquel se sont attachés les élus du Syndicat Mixte à travers le Schéma de Cohérence Territoriale Centre Ardèche (SCoT). Il s'agit de permettre à tous de bien vivre en Centre Ardèche à l'horizon 2040.

Projet de développement du territoire et document d'urbanisme juridique, le SCoT a pour objectif de mettre en cohérence l'ensemble des politiques d'aménagement et de développement du territoire. Il s'agit de développer les solidarités et la complémentarité entre les communes et non leur concurrence. Le projet se décline au travers de trois grands piliers :

- Développer une offre de logements et d'habitats diversifiés, proposer des équipements et maintenir les services de proximité, organiser les mobilités. Il s'agit de poser les conditions favorables à l'accueil de 7000 nouveaux habitants.
- Organiser l'accueil des activités économiques, artisanales, commerciales, agricoles et forestières. Il s'agit de poser les conditions favorables à la création d'environ 2000 nouveaux emplois variés.
- Développer la résilience du territoire en s'inscrivant dans les transitions écologiques et énergétiques. Il s'agit de viser la sobriété foncière, préserver et valoriser le patrimoine

écologique, préserver et valoriser les paysages, développer les énergies renouvelables en encadrant leur implantation, prévenir et limiter l'exposition des populations aux risques...
Considérant la présentation qui a été faite du SCoT Centre Ardèche et le débat qui a eu lieu lors du Conseil Municipal ;

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'émettre un avis sur le projet arrêté du SCoT Centre Ardèche ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Émet un avis favorable sur le projet arrêté du SCoT Centre Ardèche

Vote 8 POUR

**

Programme de Voirie:

La voirie est une compétence de la Communauté de Communes de Pays de Lamastre cependant nous avons la possibilité de proposer notre choix.

Cette année se sera le Chemin de Sainte-Marguerite. Nous ferons aussi l'enrochement pour soutenir la chaussée à Bessin ainsi que l'aménagement du carrefour à TACHAY.**

**

Animation de l'été:

- Le Samedi 2 Juillet 10h: Inauguration Salle Polyvalente
- Le Mardi 19 Juillet à 22h: Soirée Cinéma en plein air «Antoinette dans les Cévennes»
- Le Mercredi 27 Juillet: Balade à la fraîche
- Le Samedi 13 Août: Spectacle Voltige avec Musiciens et Marché nocturne avec Patrimoine et Compagnie
- Le Dimanche 14 Août : Fête des labours

FIN 22H31

Le Maire,
Amédée BLANC

